

**DEC141829DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Marie-France Daumas-Ladouce (DIRE)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100174DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la direction de l'innovation et des relations avec les entreprises (DIRE) ;

**Vu** la décision DEC122438DAJ du 21 septembre 2012 portant nomination de M. Ludovic Hamon aux fonctions de directeur adjoint responsable du pôle « Relations avec les Entreprises et Transfert de l'Innovation » ;

**Vu** la décision DEC132919DAJ du 14 octobre 2013 portant nomination de Mme Marie-Pierre Comets aux fonctions de directrice de l'innovation et des relations avec les entreprises ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En l'absence de Mme Marie-Pierre Comets, directrice de l'innovation et des relations avec les entreprises, et de M. Ludovic Hamon, directeur adjoint responsable du pôle « Relations avec les Entreprises et Transfert de l'Innovation », délégation est donnée à Mme Marie-France Daumas-Ladouce, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, tous contrats et actes administratifs dans la limite des attributions du responsable du pôle « Relations avec les Entreprises et Transfert de l'Innovation » de la DIRE, du 28 juillet 2014 au 8 août 2014.

**Art. 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 juillet 2014

Alain Fuchs